

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SUPERVISION DE L'ITIE- GUINEE

Le mercredi 17 juin 2026 de 15h35 à 17h00, le Conseil de Supervision de l'ITIE-Guinée s'est réuni dans la salle de réunion de la Primature sous la Haute Présidence de Monsieur Amadou Oury BAH, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Président du Conseil de Supervision de l'ITIE-Guinée.

L'ordre du jour de cette réunion portait essentiellement sur la situation de l'ITIE – Guinée et la présentation du Plan de travail et Budget Annuel "PTBA 2026" en vue de son approbation par les membres du Conseil de Supervision.

Étaient présents à cette importante réunion annuelle :

1. **Monsieur Amadou Oury BAH**, Premier Ministre ;
2. **Monsieur Daouda KAMISSOKO**, Ministre Directeur de Cabinet du Premier Ministre ;
3. **Monsieur Lancinet Hawa DOUMBOUYA**, Directeur de cabinet Adjoint du Premier Ministre ;
4. **Monsieur Thierno Illiassa BALDE**, Conseiller du Premier Ministre en charge de la Planification Stratégique, Suivi-Évaluation et de la performance publique ;
5. **Monsieur Holomo Koni KOUROUMA**, Conseiller du Premier Ministre en charge de la stratégie économique, finances publiques et financement au développement ;
6. **Monsieur Cheick Alioune DIALLO**, Conseiller en charge des Affaires Territoriales, de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale ;
7. **Madame Kadiatou Virginie TOURE**, Conseillère du Premier Ministre en charge du suivi des projets stratégiques à financement extérieur ;
8. **Monsieur Bangaly MATHY**, Conseiller du Premier Ministre en charge de l'Énergie et des Mines ;
9. **Monsieur Aboubacar CAMARA**, Conseiller chargé de la Communication stratégique et des relations Publiques
10. **Monsieur Moustapha CAMARA**, Assistant Conseiller Énergie et Mines du Premier Ministre ;
11. **Monsieur Aboubacar KOUROUMA**, Secrétaire Général du Ministère des Mines et de la Géologie, Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-Guinée ;

12. **Monsieur Gabriel HABA**, Président du Conseil National des organisations de la Société Civile Guinéenne ;
13. **Monsieur Mamadou DIABY**, Secrétaire Exécutif de l'ITIE-Guinée
14. **Monsieur Mory FOFANA**, Responsable des données à la Chambre des Mines de Guinée
15. **Monsieur Moussa Iboun CONTE**, Président par intérim du réseau pour la justice des ressources, membre du Comité de Pilotage de l'ITIE-Guinée ;
16. **Monsieur Oumar Kanah DIALLO**, Président l'Association Guinéenne pour la Transparence, membre du Comité de Pilotage de l'ITIE-Guinée ;
17. **Monsieur Ibrahima BANGOURA**, Responsable de l'informatique à l'ITIE-Guinée ;
18. **Monsieur Arsène Eugène DAMBA**, Assistant comptable à l'ITIE-Guinée.

- **Monsieur Daouda KAMISSOKO** : Monsieur le Premier Ministre avec votre permission, il y a un agenda qui est proposé nous allons le lire s'il vous convient on va l'adopter. Il y aura :
 - a- Le mot introductif de monsieur le Conseiller du Premier Ministre en charge des Mines ;
 - b- Le mot d'ouverture de Monsieur le Premier Ministre ;
 - c- Discours du Président du Comité de pilotage de l'ITIE-Guinée ;
 - d- La présentation du plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2026.
- **Monsieur Daouda KAMISSOKO** : Monsieur le Conseiller en Charge des Mines n'étant pas présent, Monsieur le Directeur de cabinet Adjoint va présenter le mot introductif.
- **Monsieur Lancinet Hawa DOUMBOUYA** : Merci, Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, vous êtes le Président du conseil de supervision de l'ITIE. Le conseil s'était réuni il y a un bon moment, il est question de voir sa mise en œuvre depuis ce temps. Aujourd'hui donc il y a le Comité de pilotage qui est là à sa tête le Président du dudit Comité le Secrétaire général du Ministère des Mines avec un agenda qu'ils vont vous soumettre. Plusieurs rendez-vous avaient été manqués mais Dieu merci la réunion du Conseil de supervision peut se tenir maintenant. Je vous remercie.

- **Monsieur Daouda KAMISSOKO** : Merci Monsieur le Directeur de Cabinet Adjoint, Monsieur le Premier Ministre qu'il vous plaise à présent de procéder à l'ouverture de la présente session.
- **Monsieur Amadou Oury BAH** : Je voudrais tout d'abord vous dire que les réunions avec l'ITIE sont très importantes parce que la gestion de nos mines, le regard de la société civile, les questions de transparence doivent être au cœur de nos préoccupations d'où la nécessité pour tous les conseillers qui sont là de savoir que ce n'est pas une réunion marginale, j'espère que la suite sera comprise.

Merci à tout le monde, merci aux représentants de l'ITIE-Guinée ainsi qu'aux représentants de la société civile guinéenne et les membres du Comité de Pilotage de l'ITIE-Guinée. Avant de m'éloigner, je voudrais avoir à date la situation du passif pour savoir si nous sommes en phase avec les résolutions de la dernière rencontre. Nous avons pris également la ferme résolution que le budget FODEL doit être alloué à toutes les communautés qui devraient être bénéficiaires. Il est bon de temps en temps de faire un retour en arrière pour savoir est-ce que ça été effectif ou pas. Je crois que l'ordre jour peut passer, sur ce, je déclare ouverte la présente session et j'espère qu'on va tirer un grand profit. Désormais, en plus du conseiller aux mines, le Conseiller chargé des affaires du Territoire doit suivre les activités de l'ITIE parce que c'est une obligation en termes de redevabilité de savoir est-ce que les choses se font correctement au bénéfice des populations. Monsieur le Conseiller chargé du suivi de la planification et de la performance publique, c'est aussi une invitation pour savoir si oui ou non les discussions du Gouvernement sont conséquemment et correctement appliquées. Je vais donc donner la parole au président du comité de Pilotage.

- **Monsieur Aboubacar KOUROUMA** : Merci Excellence, avant de procéder à la lecture du discours qu'on a préparé, je vais répondre à votre première question concernant le FODEL. Vous nous avez déjà demandé ici plus d'une fois de venir vous faire le point sur l'importance du FODEL dans nos différentes communautés. Moi-même je suis membre du CA de l'ANAFIC qui gère le FODEL. Le dernier CA s'est tenu il y a moins d'un mois. Tous les outils sont au niveau de l'ANAFIC qui avait un manuel de procédures à finaliser, tout est maintenant disponible pour la mise à disposition effective des fonds FODEL qui sont mobilisés.

- **Monsieur Amadou Oury BAH** : Il y a un mois ou deux, il y a eu un activisme pour que les fonds FODEL soient libérés. J'ai opposé mon veto parce que les conseillers communaux, les présidents des délégations spéciales devaient finir leur mandat, je ne voyais aucune raison valable d'encourager de libérer les fonds avec des exécutifs communaux qui étaient sur le point de départ. Mais ce qu'il faut retenir, il faudrait que l'ANAFIC se prépare à libérer les fonds étant donné que les conseillers communaux élus seront en place. Et je souhaiterais qu'on puisse revoir le fonctionnement de l'ANAFIC pour qu'il y ait plus de diligence, plus de transparence, plus d'efficacité pour que les conseillers communaux élus assument pleinement leurs responsabilités et ne pas être tributaires d'une supervision administrative qui les coûte chère alors qu'ils ne l'ont pas demandée. La gestion de la décentralisation et la gestion de la régionalisation nous oblige à revoir de fond en comble les dispositions qui ont été établies à des périodes qui ne correspondent plus aux exigences et aux intérêts du moment. Et puis si on leur donne 100, l'ANAFIC prélève 17% comme frais de gestion. Tu es responsable d'une collectivité, maire d'une commune, on t'alloue des fonds que tu dois gérer, tu as besoin des supports qui te permettent de gérer cela conséquemment, en termes d'études, en termes de conseil, en termes de suivi. Et la puissance publique a l'obligation d'avoir des corps de contrôle qui relèvent des pouvoirs déconcentrés, Préfet, Gouverneur ou Sous-préfet pour s'assurer que les fonds sont bien gérés.
- **Monsieur Aboubacar KOUROUMA** : "Discours au nom de l'ITIE-Guinée". En sa qualité de Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-Guinée.

« Pour son discours d'introduction, le président du comité de pilotage (secrétaire général du Ministère des Mines et de la Géologie) a remercié le premier ministre pour sa disponibilité et son engagement qui ont eu un impact significatif dans l'atteinte de résultats de l'ITIE. Il a ensuite présenté les activités menées par le comité de pilotage durant l'année 2025 qui vont des sessions de planification des activités à leur mise en œuvre sur le terrain. Il a ensuite invité à prendre la parole, le secrétaire exécutif pour présenter du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2026 et décliner les activités programmées afin de solliciter sa validation par le Conseil de Supervision présidé par le premier ministre ».
- **Monsieur Mamadou DIABY** : "Présentation du Plan de travail et Budget Annuel (PTBA) 2026 ".

« Le Secrétaire Exécutif a fait une **présentation** succincte du PTBA 2026. Il a commencé par présenter l'**exécution du Budget** de l'année 2025.

Cette situation se présente comme suit :

- Prévission des dépenses	: 7.928.608.345 GNF
- Subvention BND	: 2.059.291.351 GNF
- Financement additionnel	: 2.000.000.000 GNF
- MMG, FIM et CPDM	: 2.609.695.038 GNF
Montant encaissé	: 6.668.986.389 GNF
Les dépenses effectuées s'élèvent à	: 4.055.494.058 GNF
Soit un reliquat de	: 2.613.492.381 GNF

Ce reliquat a servi à faire face en 2026 :

- Au budget de la dissémination des **Rapports ITIE-GUINEE** des exercices 2022 et 2023 ;
- Au paiement de la **contribution annuelle de la Guinée** au Secrétariat International pour 2026 ;
- Et au fonctionnement courant de l'**ITIE-GUINEE**.

Grâce à l'intervention de Monsieur le Premier Ministre, de Monsieur le Ministre des Mines et de la Géologie, de Monsieur le Ministre des finances et de Monsieur le Ministre du Budget, nous avons pu faire face au paiement :

- Des honoraires de l'Administrateur Indépendant MOORE INSIGHT pour la production des **Rapports ITIE-GUINEE 2022 et 2023** pour 99,850 USD ;
- Les honoraires du Consultant National pour 266.213.525 de francs guinéens ;
- La contribution annuelle de la Guinée à l'**ITIE Internationale** pour 10.000 USD pour 2025

En dépit des difficultés rencontrées, l'**ITIE-GUINEE** a pu réaliser et publier le **Rapport ITIE-GUINEE 2023**.

La mission de validation du **Secrétariat International** de l'**ITIE** qui a séjourné en Guinée au mois de **Novembre 2025** a pu rencontrer les Autorités de l'Administration publique, des **Sociétés Minières** et les Représentants de la Société Civile.

Pour en venir au plan de travail et **Budget Annuel (PTBA) 2026** :

- Les prévisions des dépenses se chiffrent à : 8.148.332.052 GNF soit un coût total de 940.156 USD au taux de la BCRG de 1 USD = 8.667,33 GNF à la date du 17 novembre 2025 ;
- Le financement obtenu de l'Etat Guinée suivant la loi initiale de finances 2026 est de 5.214.632.092 GNF soit un gap à combler de 2.933.699.960 GNF.

Cette situation est meilleure à celle de l'année dernière en espérant que notre subvention ne fera pas l'objet de coupure lors de l'élaboration de la loi rectificative de finances en 2026.

Je vous signale que les détails de ce budget sont contenus dans le Rapport aux pages 13, 14 et 15. Nous avons également défini un cadre logique qui comprend les activités à réaliser, les résultats escomptés, les indicateurs de performance, les responsabilités et les montants.

- **Monsieur Gabriel HABA : "Plaidoyer de la société civile".**

« Le Président du Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne (CNOSCG) a tout d'abord remercié le Premier Ministre pour son engagement et sa détermination en faveur d'une gouvernance inclusive et participative. Il a indiqué que la société civile est à la fois un partenaire stratégique et complémentaire des pouvoirs publics mais aussi un contre-pouvoir qui alerte et oriente l'Etat dans le but d'améliorer significativement les conditions de vie des citoyens. Ainsi, il a mis en exergue le rôle primordial joué par la société civile en général et le CNOSCG en particulier dans toutes les phases du retour à l'ordre constitutionnel de notre pays. »

Revenant sur le rapport de validation de la Guinée, le président du CNOSCG a loué les efforts déployés par l'ensemble des parties prenantes pour obtenir une note globale de 73.5 sur 100. Par contre, il a déploré le recul de la Guinée qui passe d'un score de 88 sur 100 en 2022 à un score de 73.5 sur 100 en 2026. Touchant du doigt les points faibles qui ont contribué à la baisse du taux de performance, il a mené un plaidoyer autour des composantes et exigences suivantes :

- ✓ Sur la composante « **Engagement des parties prenantes** », l'évaluation a démontré que l'engagement de la société civile est freiné par la restriction de l'espace civique avec un score limité. Le collège de la société civile évoluant au sein et en dehors du collège conformément à l'Exigence 1.3 de la norme ITIE 2023 reste confronté aux difficultés d'acquisition et/ou de renouvellement de leurs agréments auprès du MATD. Cette situation qui perdure porte préjudice à l'engagement civique et à la participation active des activistes dans la mise en œuvre du processus de l'ITIE en Guinée. Le gouvernement devrait veiller à

ce que les organisations de la société civile qui se conforment aux lois nationales obtiennent leur accréditation dans les délais.

✓ Sur la composante « **Transparence** », l'exigence 2.5 relative à la propriété effective, la Guinée a obtenu un score limité. Les données du CPDM sur les propriétaires bénéficiaires et légaux devraient être systématiquement mises à la disposition du public. Notant que l'encadrement juridique sur la propriété effective est une exigence de la nouvelle norme ITIE 2023, il a plaidé auprès du Premier Ministre pour son implication personnelle afin de diligenter l'adoption et la promulgation de la loi sur la propriété effective dont l'avant-projet est déjà élaboré.

✓ Sur le module « **Gestion des recettes et contributions infranationales** » relatif aux exigences 4.6, 5.1, 5.2 et 5.3, la Guinée pourrait améliorer ses performances en impliquant davantage d'autres acteurs dans le suivi de la gestion du FNDL et du FODEL. L'ITIE devrait servir de plateforme pour les entreprises et la société civile afin d'y soulever régulièrement des questions concernant les transferts infranationaux manquants tels que le Fonds national de développement local (FNDL) et les lacunes dans la mise en œuvre des Fonds pour le développement économique local (FODEL). L'Agence nationale de financement des collectivités locales (ANAFIC) devrait publier ses conclusions trimestrielles et annuelles sur la gestion et l'exécution de ces différents fonds afin d'éclairer l'analyse et le débat public. Il a indiqué que la société civile qui, jadis participait à toutes les phases de la gestion et du suivi de ces fonds est exclue du processus. Du conseil d'administration aux comités d'appui, la société civile est écartée, toute chose qui affecte considérablement la gestion transparente et participative des fonds destinés aux collectivités locales. Il a donc plaidé pour la réintégration de la société civile dans la chaîne de gestion de ces fonds.

✓ Enfin, le Président du CNOSCG a mentionné que l'une des principales préoccupations concernant la mise en œuvre de l'ITIE est le niveau faible de financement de l'ITIE, qui a eu un impact sur ses travaux. Il a ainsi plaidé auprès du premier ministre, président du conseil de supervision de l'ITIE Guinée de poursuivre les efforts afin de pérenniser le financement de l'ITIE pour rendre efficace son fonctionnement et son impact sur le terrain ».

- **Monsieur Amadou Oury BAH** : Je commencerai par le plaidoyer. Le Conseiller Cheick Aliou va rencontrer les représentants de la société civile pour passer en revue toutes leurs préoccupations même certains aspects qui n'ont pas été évoqués dans la salle car votre rôle c'est l'écoute de la société pour une meilleure relation entre les autorités, les territoires et tout ce qui touche aux questions de redevabilité. Cette question est d'autant plus importante que nous sommes en train d'expérimenter la régionalisation et la régionalisation amènera nécessairement les conseillers régionaux à passer en revue le plan de développement régional, les questions de ressources, d'allocation budgétaire, etc., d'où la nécessité de revoir tout cet écosystème qui est mis en place y compris l'ANAFIC, donc on sera dans un

processus de réflexion et de remise en cause pour améliorer les choses, donner aux conseillers élus les prérogatives de leur mandat de manière pleine et entière. Donc, travailler ensemble pour qu'on ait un rapport qui nous permettra d'enclencher une dynamique de réflexion.

- Et les questions concernant les agréments et autres c'est le moment également avec le MATD de revoir tout le système. La seule difficulté c'est d'éviter de replonger dans ce qu'on était avant.
- Maintenant par rapport au budget s'il y a des questions vous pouvez les poser, moi je trouve que c'est bien par rapport aux lamentations des autres années. Mais vous avez un effort très important à jouer en ce qui concerne la compréhension par les nouveaux élus de leurs prérogatives et de leur mission. Donc il faudra jouer pleinement ce rôle pour que tous les acteurs en situation de responsabilité sachent exactement ce qu'ils doivent faire et qu'est-ce qu'ils peuvent faire pour éviter que des responsables déconcentrés viennent leur imposer des décisions qui ne sont pas dans les normes légales et puis faire en sorte que la société civile traditionnelle ait un regard sur la gestion des budgets alloués aux collectivités locales.
- **Monsieur Aboubacar KOUROUMA** : C'est par rapport à la Propriété effective dont le projet est au niveau du Ministre des Mines pour une nouvelle appropriation avant de vous le soumettre en Conseil des Ministres.
- **Monsieur Amadou Oury BAH** : Ce qui est navrant il ne fallait pas qu'une Assemblée de transition prenne une décision sur une loi aussi importante. Il faut que l'Assemblée élue puisse prendre en charge des lois essentielles pour une meilleure gouvernance du Pays. De ce point de vue la société civile a une tâche qui est de faire sorte que les nouveaux députés comprennent de quoi il s'agit.

Sur ce, je déclare « **Le Plan de Travail et Budget Annuel 2026 adopté** ».

- On a besoin de vous, vous êtes un appui important pour nous parce qu'il y a des poches de rétention et le processus qui est engagé est un processus de changement et tout ce qui va dans le sens des intérêts de la population pour une meilleure gouvernance, transparence, traçabilité et efficacité vous pouvez compter sur nous
- **Monsieur Daouda KAMISSOKO** : J'ai une bonne nouvelle pour la société civile, le Premier Ministre a donné des instructions dans le cadre l'évaluation de la performance du Gouvernement, il y a cette année pour la première

fois les enquêtes sur la satisfaction citoyenne, nous allons faire appel à la société civile. En fin d'année également il a instruit que des personnes ressources puissent participer à l'évaluation, là aussi nous ferons appel à la société civile en tant qu'observateur.

- **Monsieur Amadou Oury BAH** : Je ne vais trop vous retenir, je vous remercie tous d'être venu, et la séance est levée.

CONCLUSION :

Aux termes de ses travaux :

- Le Conseil de Supervision a remercié et félicité toutes les parties prenantes pour les résultats obtenus ;
- Le Conseil de Supervision a approuvé le Plan de Travail et Budget annuel (PTBA) 2026 de l'ITIE-Guinée ;
- Le Conseil de Supervision a pris bonne note du plaidoyer de la société civile et a invité les représentants de la société civile à rencontrer les Conseillers en charge de ces questions en vue de trouver des solutions aux problèmes posés.

Conakry, le 07 /07 /2026

Le Rapporteur



Aboubacar KOUROUMA

Le Président de séance



Amadou Oury BAH